

PROCLAMATIONS



CANADA

[L.S.]

PAR SON EXCELLENCE L'HONORABLE PATRICK KERWIN, Juge en chef du Canada, Administrateur du Gouvernement du Canada.

A TOUS CEUX À QUI les présentes parviendront ou qu'icelles pourront de quelque manière concerner,—SALUT:

PROCLAMATION

Vu le fait qu'il a gracieusement plu à Sa Majesté la Reine Élisabeth II par commission sous le Grand Sceau du Canada, datée le premier jour d'août 1959, le huitième du règne de Sa Majesté, de nommer le major-général George-Philias Vanier, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada;

Vu le fait qu'aucune nouvelle commission n'a été accordée en remplacement de celle émise en faveur dudit major-général George-Philias Vanier, le nommant Gouverneur général et Commandant en chef du Canada, et que ladite commission demeure pleinement en vigueur;

Vu l'article VIII des lettres patentes datées le huitième jour de septembre 1947 et constituant la charge de Gouverneur général et Commandant en chef du Canada, lequel article stipule qu'advenant l'absence du Canada du Gouverneur général, tous les pouvoirs et autorités conférés audit Gouverneur général par lesdites lettres patentes seront attribués, durant le bon plaisir de Sa Majesté, au Juge en chef du Canada alors en fonction;

Vu l'absence du Canada dudit major-général George-Philias Vanier, et vu l'autorité conférée par les lettres patentes, tous les pouvoirs et autorités accordés par lesdites lettres patentes me sont attribués à titre de Juge en chef actuel du Canada, et après avoir dûment prêté le serment nécessaire selon les prescriptions desdites lettres patentes, j'ai jugé convenable d'émettre la présente proclamation pour faire connaître le fait en question, et par les présentes j'ordonne et commande que tous, officiers et ministres de Sa Majesté au Canada, continuent à exercer les devoirs respectifs de leurs charges, fonctions et emplois, et que les féaux sujets de Sa Majesté et tous autres que les présentes pourront concerner, en prennent connaissance et se conduisent en conséquence.

DONNÉ sous mon seing et le sceau de mes armes, à Beaverton, dans le comté d'Ontario et dans la province d'Ontario, ce quinzième jour de juillet en l'an de grâce mil neuf cent soixante et un, en la dixième année du Règne de Sa Majesté.

L'Administrateur du Gouvernement du Canada,

P. KERWIN.